

Comptabilité - Dossier 3

Exercice 1 : RAPITOL

1)	+	-		Debit	Credit
			30/04/N		
	512		Banques	16000	
		4563	Associés - Versements reçus sur augmentat° de capital		160000
			Constat de la réception des fonds (20000 x 8)		
			30/04/N		
	4563		Associé - Versement reçu sur aug. de capital	16000	
		1013	Capital souscrit - appelé, versé (20000 x 5)		100000
		1011	Prime d'émission (20000 x (8-5))		60000
			Augmentation de capital.		
			31/12/N		
	695		Impôts sur les bénéfices	24000	
		444	Etat - Impôts sur les bénéfices		24000
			IS de N (78000/3)		

2)	CAPITAUX PROPRES	
	Capital (dont versé 600 000)	600 000
	Prime d'émission	60 000
	Reserve légale	50 000
	Autres réserves	10 000
	Report à nouveau	25 000
	Résultat de l'exercice (bénéfice)	48 000
	Total	793 000

3) Bénéfice de l'exercice = 48 000 €

Pas de RAN débiteur.

Reserve légale < 10% du capital suite à l'augmentation de capital

$$\text{Dotations} = 48\,000 \text{ €} \times 5\% = 2\,400 \text{ €}$$

$$\text{RAN créditeur} = 25\,000 \text{ €}$$

Sommes distribuable sans utiliser les réserves et les primes

$$= 48\,000 - 2\,400 + 25\,000 = 70\,600 \text{ €}$$

$$\begin{aligned} \text{Premier dividende} &= 500\,000 \text{ € (capital ancien)} \times 3\% + 100\,000 \\ &\text{(capital libéré depuis le 30 avril)} \times 3\% \times 8/12 \text{ (proportion temporelle)} \\ &= 15\,000 + 2\,000 = 17\,000 \text{ €} \end{aligned}$$

Soit 0,15 € par actions "anciennes" et 0,10 € par actions "nouvelles"
nbre action base + augmentation

$$\text{Superdividende maximum} : 70\,600 \text{ €} - 17\,000 \text{ €} = 53\,600 \text{ €}$$

$$0,46 \text{ € par action} \quad \left(\frac{\text{nbre act}^o \times \text{reste à distribuer}}{\text{nbre act}^o} \right)$$

$$\begin{aligned} \text{Dividende totale} &= 17\,000 + 0,46 \times 120\,000 = 17\,000 + 55\,200 \\ &= 72\,200 \end{aligned}$$

+	-		Débit	Credit
110		Report à nouveau (solde créditeur)	25 000	
120		Résultat de l'exercice (bénéfice)	48 000	
	1061	Reserve légale		2 400
	110	Report à nouveau (solde créditeur)		800
	457	Associés - Dividendes à payer		69 800
		Affectation du résultat de N		

Exercice 2 - BOBICAR - Subvention d'investissement

1) Article 312-1 du PCG : "Le montant des subventions

d'investissement, lorsqu'il est inscrit dans les capitaux propres est Repris au compte de résultat selon les modalités qui suivent :

1. La Reprise de la subvention d'investissement qui finance une immo amortissable s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'immobilisation acquise au crédit au moyen de la subvention.

2. La Reprise de la subvention d'investissement qui finance une immo non amortissable est étalée sur le nbr d'années pendant lequel l'immobilisation est utilisable aux termes du contrat. A défaut de clause d'inaliénabilité, le montant de la Reprise de chaque exo est égale au dixième du montant de la subvention.

2)

	Subvention d'équipement		Amortissement	
	QP virée au R	SI dans CP	Dotations	Amort.
N	5250 €	^{45000 + 5250} 39 750 €	10 500 €	10 500 €
N+1	11 250 €	28 500 €	22 500 €	23 000 €
N+2	11 250 €	17 250 €	22 500 €	55 500 €
N+3	11 250 €	6 000 €	22 500 €	78 000 €
N+4	6 000 €	0 €	12 000 €	90 000 €

3)

	+	-	01/07/N	Debit	Credit
512			Banques	45000	
		131	Subventions d'équipement		45000
			Encaissement d'une subvention d'équipement		
139			31/12/N		
			Subventions d'investissement inscrite au cpt résultat	5250	
		777	QP des sub. d'invest. virée au RSI de l'exo		5250
			Reprise de la subvention d'équipement pour N		

4)	+	-	Avec la dernière déduction aux amort	debit	credit
139		777	Subvention d'invest. inscrites au cpt résultat op des sub. d'inv. inscrites au résultat de l'exo Reprise de la subvention d'équipement pour n+4	6000	6000
131		139	Avec la dernière dotat° aux amort Subvention d'équipement Subvention d'inv. inscrites cpt résul. Solde de la subvention d'équipement	45000	45000

Exercice 3: BILAN

1) - Provision: Art. 321-5 PCG: Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

• Passif: Art 321-1 PCG: Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur éco négative pour l'entité, c'est une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

• Passif éventuel: Art 321-6: Un passif éventuel est:

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'un fait dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité,
- soit une obligation de l'entité d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

• Différence de conversion - actif : correspond à une perte latente
 → diminution de créances et augmentation de dettes.

• Différence de conversion - passif : correspond à un gain latent
 → augmentation de créances et diminution de dettes

- 2.)
1. Passif certain = dette fournisseur.
 2. Prestation à venir (dovus)
 3. Provision (estimation)
 4. Obligation certaine
 5. Reprise sur provision.
 6. Différence de conversion - passif = gain de change latent
 7. Différence de conversion - Actif = perte de change latent

① Pas d'écriture car facture payable en N+1

② Devis → pas d'écriture

↳ pas de sortie ni entrée d'argent

③

31/12/N			
681		Dotation aux provisions	2000
157		Provision pour grande perte	2000

④

31/12/N			
681		Dotation aux provisions	50 000
157		Provision pour garantie	50 000
		Provision pour garantie	

⑤

1511

7815

31/12/N

Provision pour litige

Reprise provision
d'expectation

Provisions pour litige

4000

4000

⑥

401

FNR

31/12/N

Différences de conversion
Passif

Gain de change latente

1000

1000

⇒
écriture
d'inventaire

⑦

476

411

31/12/N

Différence de conversion - Actif
clients

Perte de change latente

200

200

→
principe de
prudence

681

101

Solat^{31/12/N}
aux provisionsProvisions de perte de
change latenteProvision pour perte de
change latente

200

200

$$V_{\text{départ}} = \frac{476000}{68} = 7000$$

$$V_{\text{clôture}} = \frac{476000}{70} = 6800$$

$$V.C. < V.D. \rightarrow \text{perte}$$

$$7000 - 6800 = 200$$